

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 03181

Numéro SIREN : 813 709 425

Nom ou dénomination : 2LP IDENTITY

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2019 sous le numéro de dépôt A2019/001468

2LP IDENTITY
Société par actions simplifiée
au capital de 50 100 euros
Siège social : 12 avenue de Cocagne
ZA du Tambouret, 31560 NAILLOUX
813 709 425 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JANVIER 2019

L'an DEUX MILLE DIX-NEUF,
Le 1^{er} janvier ,
A 19h00,

Les associés de la société 2LP IDENTITY se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 12 avenue de Cocagne, ZA du Tambouret 31560 NAILLOUX, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Laetitia LAFFONT, en sa qualité de Présidente de la Société.

Madame Laurence LAFFONT est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 150 actions sur les 150 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Suppression partielle des activités exercées sans modifications statutaires,
- Constatation par les associés de la démission de la Directrice Générale à la date du 1^{er} janvier 2019
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente indiquant les motifs de la suppression partielle des activités exercées.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, décide de supprimer partiellement certaines des activités exercées par la société qui figurent, actuellement sur l'extrait Kbis de la société, à savoir les activités de gestion immobilière et d'administrateur de biens.

Aucune modification statutaire n'est effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de la Directrice Générale, Madame Laurence LAFFONT née POUYET à compter du 1^{er} janvier 2019 et de la décision de la Présidente Mme Laetitia LAFFONT de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés

TROISIEME RESOLUTION

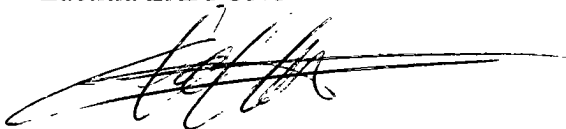
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

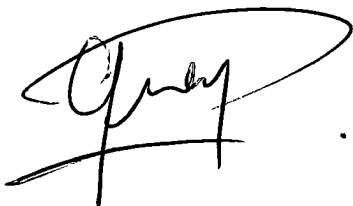
Le Président
Laetitia LAFFONT



Le secrétaire
Laurence LAFFONT



Philippe GUAY



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



2240244 * AB31020002240245 * 2240245

Dénomination : 2LP IDENTITY
Adresse : 12 avenue de Cocagne Zone Artisanale du Tambouret
31560 Nailloux -FRANCE-

n° de gestion : 2015B03181
n° d'identification : 813 709 425

n° de dépôt : A2019/001468
Date du dépôt : 22/01/2019

Pièce : Décision(s) de la présidente du 01/01/2019



2240244

2LP IDENTITY
Société par actions simplifiée
au capital de 50 100 euros
Siège social : 12 avenue de Cocagne
ZA du Tambouret, 31560 NAILLOUX
813709425 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE
DU 1^{ER} JANVIER 2019

L'an DEUX MILLE DIX-NEUF,
Le 1^{er} janvier ,
A 18h00,

Madame Laetitia LAFFONT, demeurant 1 rue de Tucard - Bâtiment A - Appartement 205,
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

agissant en qualité de Présidente de la société 2LP IDENTITY sus-désignée,

Prend acte de la démission à compter du 1^{er} janvier 2019 du Directeur Général de la Société :

Madame LAURENCE LAFFONT née POUYET:
née le 13 octobre 1968 à Montréal (Canada)^o
de nationalité française
demeurant 36 rue André Grézes, Appartement 205, 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Le Président décide de ne pas remplacer le Directeur Général

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

La Présidente
Mme Laetitia Laffont

